



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/STTM/JS/JG/64451

23 juillet 2008

NOTIFICATION¹

Demande d'examen des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires de 2008

Madame / Monsieur,

À sa session de mai 2008, la Commission des normes du Groupe de travail (SC-7) de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a examiné et approuvé sept projets de Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) qui doivent être examinés par les membres (20 juin - 30 septembre 2008). Ces NIMP sont particulièrement pertinentes au Programme de travail de la Convention sur la diversité biologique sur les espèces exotiques envahissantes. L'ensemble du projet de NIMP et des modèles de présentation de commentaires sont disponibles pour téléchargement en anglais, en français et en espagnol sur le lien suivant: <https://www.ippc.int/id/201049?language=en>.

Vous êtes priés d'envoyer des commentaires sur les NIMP au Secrétariat de la CIPV par le biais de la personne contact de l'Organisation nationale pour la protection des végétaux (ONPV) de votre pays, ou l'Organisation régionale pour la protection des végétaux (ORPV). Des informations de contact sur les ONPV et les ORPV sont disponibles à l'adresse <https://www.ippc.int/IPP/En/nppo.jsp>.

La date limite officielle pour les commentaires est le 30 septembre 2008. Toutefois, nous vous invitons à les envoyer avant le 15 septembre 2008.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux points focaux nationaux de la CDB et du SBSTTA



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008

